

# Bulletin communal



# Bonne année

# 2018

SAINT NICOLAS

EXPO  
"PHOTOMATIQUE"



HALLOWEEN



JOURNEE INTERNATIONALE DES AÎNÉS



## 2018 : BUDGET EN ÉQUILIBRE, PROJETS UTILES !

Lors de sa séance du 20 novembre dernier, le Conseil communal a approuvé le budget de la commune pour l'exercice 2018. L'approbation du budget est un acte important, par lequel le Conseil autorise les dépenses de l'exercice, en se basant sur une estimation des recettes, afin d'équilibrer le tout. Ce budget comprend 2 parties : le budget ordinaire, qui reprend les recettes et dépenses liées au fonctionnement quotidien, et le budget extraordinaire, qui liste les grands projets et travaux de l'exercice, chiffre leur coût et prévoit leur financement. Celui-ci est, comme lors des précédents exercices, fixé dans le respect des balises d'investissement édictées par l'Europe.

En 2018, le budget ordinaire avoisine les 10 millions d'euros, et dégage un boni de 408.000 euros ; aucune taxe nouvelle n'a été nécessaire pour arriver à l'équilibre budgétaire, grâce à la saine gestion des finances communales et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le budget extraordinaire reprend la mise en œuvre de nombreux travaux et projets pour un montant global de 4.061.500 euros. Les travaux de voirie, l'accueil à la petite enfance, les maisons de village, les logements publics, l'aménagement de nouveaux locaux scolaires sont les principaux domaines dans lesquels notre commune investira d'importants moyens en 2018. Pour les financer, elle utilisera ses réserves disponibles, fera appel à de nouveaux emprunts, et bénéficiera de précieux subsides octroyés principalement par la Région wallonne, la Communauté française et l'Europe. Le Complexe sportif investira quant à lui 1.127.000 euros dans la rénovation des infrastructures attendues par les adeptes du football : aménagement d'un terrain synthétique, rénovation d'un terrain en gazon naturel, de l'éclairage et des tribunes. Dans le cadre de ce projet, nous bénéficierons d'un subside de 845.630 euros versé par Infrasports. Une extension des terrains de pétanque « indoor » est également programmée.

Tous ces projets n'ont qu'un seul et même objectif, qui confirme le rôle essentiel dévolu à une administration communale : apporter aux citoyens les infrastructures et équipements leur permettant de vivre et de s'épanouir dans un environnement de qualité. Bonne année communale à toutes et tous !

*Emmanuel Wart, Bourgmestre.*



*Le Bourgmestre, Mr Emmanuel Wart, les membres du Collège communal et du Conseil communal, le Directeur général Monsieur Bernard Wallemacq ainsi que tout le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018 !*



La commune de Les Bons Villers propose :

## Ecole des Devoirs Pour les élèves du primaire



### Les horaires :

Lundi-mardi-jeudi : de 15h30 à 17h

### Lieu :

Maison de village - Mellet

Contact : téléphone : 071/823.174  
tristan.meunier@lesbonsvillers.be



La commune de Les Bons Villers organise son :

## Stage de Carnaval

Pour les 3/12 ans

### Du 12 au 16 février

Accueil aux Mirabelles à Mellet

35€ d'inscription

**Horaire:** de 9h à 16h

Possibilité de garderie entre 7h30 et 17h30

Inscription obligatoire : raphael.september@lesbonsvillers.be

Téléphone : 071/823.174

## LE GAL PAYS DES 4 BRAS : LES PROJETS « AGRICULTURE », « MOBILITÉ » ET « CULTURE » ONT DÉMARRÉ

Le GAL Pays des 4 Bras : les projets « agriculture », « mobilité » et « culture » ont démarré.

Au cours de l'automne 2017, l'équipe du GAL Pays des 4 bras s'est étoffée de 3 nouveaux collaborateurs afin de mener à bien des projets identifiés comme prioritaires dans la Stratégie de Développement Local. Pour rappel, les communes de Villers-la-Ville, Genappe et Les Bons Villers se sont unies pour déposer un projet de GAL (Groupe d'action Locale) : un projet de territoire porté par un partenariat public-privé et soutenant des initiatives de développement local en zone rurale. Le GAL Pays des 4 bras se veut ainsi être la « vitrine et l'atelier des produits du terroir et du territoire ».

Dans l'axe « agriculture », on vise à encourager et valoriser la production agricole locale par le soutien aux circuits courts, la relocalisation d'activités de transformation et le développement de filières innovantes sur le territoire, comme celle des plantes médicinales pour lesquelles on recherchera des débouchés porteurs auprès de l'industrie locale. Le thème de l'économie circulaire a été retenu comme vecteur d'innovation et de développement de l'agriculture. Les producteurs locaux seront les parties prenantes principales de ce projet qui impliquera aussi les citoyens en recherche d'une alimentation durable, locale et de saison. C'est Romain Alaerts, le chargé de mission agriculture engagé par le GAL en novembre, qui développera cet axe du projet en allant tout d'abord à la rencontre des acteurs de terrain.

Laetitia Fernandez, en charge de l'axe mobilité, a été engagée par le GAL en novembre pour développer le projet « Intermobilité » qui vise l'amélioration des transports publics, la valorisation du réseau de voies lentes ainsi que la mise en réseau des pôles d'activités du territoire du GAL: commerces, écoles, centres sportifs et de loisir, administrations, ...

Quant à Cécile Voglaire, engagée par le centre culturel de Genappe en octobre, elle s'occupera du projet culturel intitulé « Patrimoine et Citoyenneté » qui permettra de développer au départ du Centre culturel de Genappe des actions décentralisées dans les 2 autres communes qui ne disposent pas d'un centre culturel.



Des actions en faveur d'un public jeune (12-18 ans) viseront à le sensibiliser au patrimoine et à la citoyenneté : stages, ateliers, festivals, ... Une réunion de lancement de ce projet a été organisée début décembre autour des partenaires du projet et des échevins de la culture des 3 communes.

L'équipe du GAL va collaborer avec la CLDR de Genappe dans des axes qui leur sont communs comme la mobilité et la valorisation des produits locaux. La coordinatrice du GAL, Annabel THISE, est d'ailleurs venue présenter le GAL aux membres de la CLDR en novembre 2017.

Pour faire connaître ses activités, le GAL Pays des 4 Bras éditera une « gazette » 2 fois par an, au printemps et à l'automne. On y trouvera, outre l'actualité du projet, des informations pour trouver les magasins à la ferme, un agenda culturel sur les 3 communes, etc....

Trois autres projets démarreront en 2018 dans les domaines du tourisme, de la formation et de l'économie créative.

Grâce à la bonne collaboration entre les 3 communes, et en particulier les services de conseil en environnement et en mobilité, des actions s'organisent déjà sur le territoire du Pays des 4 Bras, comme la semaine de l'abeille fin mai et l'organisation de 3 conférences à destination des apiculteurs durant l'hiver 2018.

Rappelons que le GAL Pays des 4 Bras est financé jusqu'en 2021 par l'Europe et la Région wallonne dans le cadre du programme LEADER avec en outre un soutien de 10 % du budget émanant des 3 communes. Les projets sont limités dans le temps mais pourraient être pérennisés lors de la prochaine programmation LEADER.

Le Gal Pays des 4 Bras fait ainsi partie du réseau des 20 GALs wallons et d'un réseau européen de plus de 2000 GALs. De belles perspectives pour l'année 2018...

Annabel Thise, Coordinatrice du GAL

### Adresse du GAL

Rue Jules Tarlier, 32 à 1495 Villers-la-Ville – 071/81.81.29

## VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE PROLOGER DÉMÉNAGE !

Depuis le 1er novembre 2017, et ce, afin de mieux répondre aux besoins et à l'accueil des propriétaires, locataires et candidats, les bureaux de l' AIS Prologer ont emménagé à Chapelle-Lez-Herlaimont.

Rue de Piéton 2 – 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont

Email : [ais.prologer@gmail.com](mailto:ais.prologer@gmail.com)

Facebook : [Ais Prologer](#)



## AVIS A LA POPULATION :

### **Branchages empiétant sur la voie publique:**

Les arbres et les plantations dans les propriétés privées doivent être émondés de manière que toute branche surplombant la voie publique se trouve à 4 mètres au moins au-dessus du sol et son extrémité à 0,50 m au moins en retrait de la voie carrossable.

Si des raisons particulières de sécurité l'exigent, la police pourra imposer des mesures différentes et les travaux prescrits devront être effectués au plus tard le huitième jour de la notification y relative.

A défaut de satisfaire à la présente disposition, les travaux seront effectués par les soins de l'administration aux frais, risques et périls du défaillant.

## PARRAINER UN ENFANT ?

Vous avez plus de 25 ans ? Vous souhaitez offrir un peu de votre temps à un enfant ?

Le service « Parrain & Moi » de la Cité de l'Enfance vise à trouver des familles de parrainage au profit d'enfants confiés à des institutions de l'aide à la jeunesse. Le but est de leur apporter une bulle d'oxygène en leur offrant des moments de convivialité en famille et en leur permettant de sortir du cadre institutionnel.

### **Des parrains vous font part de leur expérience :**

« Après un parcours de deux mois environ à rêver de cet enfant, à l'imaginer, à penser au pire et au meilleur, nous allions enfin le rencontrer.

Lors de la première rencontre, nous avions le cœur qui battait très vite quand nous l'avons vue de dos assise sur sa chaise, à table. Elle était gênée et nous aussi.

Elle se balançait sur la chaise et j'ai eu peur qu'elle tombe!

Alors, j'ai retenu le dossier de la chaise et nous nous sommes regardées... Je l'ai trouvée si jolie! Je lui ai dit, de façon impulsive. Elle a rougi et elle a détourné la tête avec les yeux mouillés. Oh...j'étais mal! Mon cœur avait parlé, j'avais craqué!

Plus tard, elle m'a rappelé que j'avais eu peur de la voir tomber elle, petite fille que je ne connaissais pas! Et ce geste l'a aidée à comprendre pourquoi nous étions là...

Nous la rencontrons maintenant au rythme de trois ou quatre jours sur le mois. »

Vous avez envie de vivre l'expérience du parrainage ? Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez dès à présent « Parrain & moi ».

Téléphone : 071/92.39.58

[servicedeparrainage@chu-charleroi.be](mailto:servicedeparrainage@chu-charleroi.be)

ou via la page [Facebook](#) du service.

## ENCORE PLUS DE RECYCLAGE : L'ICDI CONTINUE D'INNOVER EN 2018 !

Désormais, les citoyens pourront rapporter leurs petits plastiques d'emballage dans les recyparcs et réduire encore leur production de déchets résiduels.

A partir du 05 janvier 2018, dans la zone ICDI, les citoyens peuvent encore améliorer le tri de leurs déchets ménagers en rapportant séparément et gratuitement les petits plastiques au recyparc !

La stratégie de l'ICDI est tout-à-fait en phase avec l'annonce récente de FOSTPLUS qui vient de publier les conclusions de son expérience pilote « sac mauve P+MC » et qui a annoncé l'élargissement d'ici 2021 de la collecte en porte-à-porte de PMC à d'autres emballages plastiques.

L'ICDI souhaite en effet anticiper cette échéance en permettant dès à présent aux citoyens qui souhaitent s'engager pour la réduction des déchets ménagers de rapporter dans les recyparcs les petits plastiques d'emballage qui ne sont pas acceptés dans le sac bleu PMC.

Les citoyens pourront donc dès 2018 faire un geste supplémentaire en faveur du tri des plastiques, en rapportant dans les recyparcs de l'ICDI, les petits plastiques d'emballage qui aujourd'hui ne sont pas autorisés dans le sac bleu. Les collectes de sacs bleus PMC en porte-à-porte continuent sans changement et il est important de continuer à bien respecter les règles de tri.

### **Quels sont les déchets acceptés ?**

Les petits plastiques d'emballage sont principalement des films plastiques (sacs en plastiques type « fruits et légumes », films emballant les revues, films étirables autour des fruits, des légumes, des denrées alimentaires, etc., films plastiques entourant les nouveaux objets,...), des pots de fleurs, des barquettes de charcuteries, de fromages, de viennoiseries, des raviers de beurre, des pots de yaourt, des pots de crème ou de glace, de cosmétiques. Bref, Ce sont quasiment tous les petits plastiques d'emballage vides, secs et propres qui ne sont pas acceptés dans le sac bleu prévu pour les PMC. Au-delà des emballages, tous les petits objets en plastique autres qu'emballages, sans aucune partie métallique (seaux, cintres, etc.), sont également acceptés.

Durant la phase de transition (à partir de 2019, cette collecte sera également proposée en porte-à-porte), il faudra veiller à effectuer les bons gestes de tri et garder les bonnes habitudes pour les collectes de PMC en porte-à-porte et continuer à utiliser le sac bleu pour les PMC selon les consignes de tri toujours actuellement en vigueur et bien séparer les petits plastiques d'emballage pour les rapporter quant à eux, à part, sur base volontaire, au recyparc.

Plus d'info sur le site : [www.icdi.be](http://www.icdi.be)



Afin d'éviter que les annuaires soient également livrés aux non-utilisateurs, Truvo Belgium leur donne la possibilité de se désinscrire (via ce lien : [www.pagesdor.be/businesscenter/desinscrire-guides](http://www.pagesdor.be/businesscenter/desinscrire-guides)) afin de ne plus recevoir les versions imprimées de pagesblanches.be et de pagesdor.be. Truvo Belgium met également à disposition des e-books, des versions électroniques des annuaires téléphoniques afin de réduire l'impact sur l'environnement. Découvrez-les dès maintenant via ce lien : [www.pagesdor.be/ebook](http://www.pagesdor.be/ebook). Nous vous remercions pour cette collaboration constructive et écologique.



# INSCRIPTIONS

## 1<sup>ère</sup> primaire

### Villers-Perwin

### 2018-2019



Afin de garantir la qualité de l'enseignement dans chaque implantation, le Pouvoir Organisateur peut être amené à limiter les inscriptions.

L'inscription d'un enfant se fait uniquement sur rendez-vous auprès de M Verhaeghe (071/87 40 73).

**Pour valider votre priorité, l'inscription doit être faite entre le 8 et le 31 janvier.**

Le dernier jour ouvrable de janvier, sur base des critères ci-dessous, les **18 premiers classés sont retenus. Les autres sont placés sur liste d'attente.**



**Un enfant qui termine sa scolarité à l'école maternelle de Rèves est déjà inscrit à l'école Arthur Grumiaux et sera inscrit en 1<sup>ère</sup> année primaire sur simple confirmation écrite des parents avant le 31 janvier auprès de la direction.**

1. Un des deux parents est enseignant en fonction à l'école.
2. L'enfant a déjà un frère ou une soeur dans l'implantation.
3. L'enfant est domicilié à Villers-Perwin ou à Jumerée (Sart-Dames-Avelines).
4. L'enfant termine sa scolarité maternelle à Villers-Perwin et habite Rèves ou Frasnes-lez-Gosselies.
5. L'enfant termine sa scolarité maternelle à Villers-Perwin.
6. L'enfant est domicilié à Rèves ou Frasnes-lez-Gosselies.
7. L'enfant a des grands-parents domiciliés à Villers-Perwin.
8. L'enfant a un frère ou une soeur qui a fréquenté l'implantation.
9. Un des deux parents travaille à Villers-Perwin, Rèves ou Frasnes-lez-Gosselies.
10. Un des deux parents travaille à Mellet ou à Wayaux.
11. S'il faut encore départager des enfants, le critère de proximité « domicile – école » sera prépondérant.

#### **Du 1er février au 30 avril,**

- si la demande d'inscription concerne un enfant domicilié à Rèves, Frasnes ou Villers, il est inscrit d'office (tant que les 24 ne sont pas atteints).
- toutes les autres inscriptions sont placées sur liste d'attente et classées en fonction de la date de la demande.

#### **Le 1er mai,**

- si les 24 inscrits sont atteints, les inscriptions sont clôturées.
- s'il reste des places, ces dernières sont attribuées, en fonction de la date de demande, aux enfants placés sur liste d'attente.

#### **Pour les changements d'école (P2 à P6)**

- s'il y a de la place, les demandes sont enregistrées.
  - Le 1er mai, les places éventuellement libres sont attribuées en fonction des critères actuels.
- Après le 1er mai, c'est la date d'inscription qui prime.

**Direction** Bernard Verhaeghe

Rue de l'Escaille 1 6210 Villers-Perwin (Les Bons Villers)

Tél/Fax 071/87 40 73 [direction-ag@ecolelbv.be](mailto:direction-ag@ecolelbv.be)

**Infos :** <http://www.ecolelbv.be>



# INSCRIPTIONS

## Maternelle

### Rèves

### 2018-2019



Afin de garantir la qualité de l'enseignement dans chaque implantation, le Pouvoir Organisateur peut être amené à limiter les inscriptions.

L'inscription d'un enfant se fait uniquement sur rendez-vous auprès de M Verhaeghe (071/87 40 73).

**Pour valider votre priorité, l'inscription doit être faite entre le 8 et le 31 janvier.**

#### **Pour l'inscription en accueil des enfants nés en 2016**

Le dernier jour ouvrable de janvier, sur base des critères ci-dessous, les **35 premiers classés sont retenus. Les autres sont placés sur liste d'attente.**

1. Un des deux parents est enseignant en fonction à l'école
2. L'enfant a déjà un frère ou une soeur dans l'implantation,
3. L'enfant est domicilié à Rèves, Frasnes-lez-Gosselies ou à Villers-Perwin.
4. L'enfant a des grands-parents domiciliés à Rèves, Frasnes-lez-Gosselies ou à Villers-Perwin.
5. L'enfant a un frère ou une soeur qui a fréquenté l'implantation,
6. Un des deux parents travaille à Rèves, Frasnes-lez-Gosselies ou à Villers-Perwin.
7. S'il faut encore départager des enfants, le critère de proximité « domicile – école » serait prépondérant.

#### **Du 1er février au 30 avril,**

- si la demande d'inscription concerne un enfant domicilié à Rèves, Frasnes ou Villers, il est inscrit d'office (tant que les 45 ne sont pas atteints).
- toutes les autres inscriptions sont placées sur liste d'attente et classées en fonction de la date de la demande.

#### **Le 1er mai,**

- si les 45 inscrits sont atteints, les inscriptions sont clôturées.
- s'il reste des places, ces dernières sont attribuées, en fonction de la date de demande, aux enfants placés sur liste d'attente.

#### **Pour les changements d'école (M1-M2-M3)**

- s'il y a de la place, les demandes sont enregistrées.
  - Le 1er mai, les places éventuellement libres sont attribuées en fonction des critères actuels.
- Après le 1er mai, c'est la date d'inscription qui prime.

**Direction** Bernard Verhaeghe

Rue de l'Escaille 1 6210 Villers-Perwin (Les Bons Villers)

Tél/Fax 071/87 40 73 [direction-ag@ecolelbv.be](mailto:direction-ag@ecolelbv.be)

**Infos :** <http://www.ecolelbv.be>



## Le cdH des Bons Villers, vous présente ses mandataires

Vos six Conseillers communaux cdH-IB :



**Mathieu PERIN**  
CONSEILLER COMMUNAL  
CHEF DE GROUPE CDH-IB  
**MELLET**

**Jean-Pierre ROBBEETS**  
CONSEILLER COMMUNAL  
**RÈVES**



**Anne MATHELART**  
CONSEILLÈRE COMMUNALE  
**VILLERS-PERWIN**

**Noëlle VAN HOLLEBEKE**  
CONSEILLÈRE COMMUNALE  
**RÈVES**



**Jean-Luc ART**  
CONSEILLER COMMUNAL  
**FRASNES-LEZ-GOSSELIES**

**Luc DRAPIER**  
CONSEILLER COMMUNAL  
**MELLET**



idées bonvilleroises

### COMMENT ASSURER "GRATUITEMENT" LES TRAVAILLEURS BÉNÉVOLES DES ASBL OU ASSOCIATIONS DE FAIT ?

#### Contact / Province de hainaut

Cellule de stratégie et Supracommunalité  
Assurance Volontariat

102, Avenue De Gaulle  
7000 Mons

Courriel : [didier.wattiez@hainaut.be](mailto:didier.wattiez@hainaut.be)  
Téléphone : 065/382.415

Télécharger les documents sur :

[www.hainaut.be](http://www.hainaut.be)  
(assurances volontariat)



### DÉCOUVERTE DU MUSÉE DU MASQUE À BINCHE : LE 7 FÉVRIER

Une exposition « masques aux 5 coins du monde » est un aperçu des pièces les plus représentatives et caractéristiques d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Amérique et d'Europe. Dans le cadre du festival Europalia, le musée du masque mettra cette année la richesse culturelle de l'archipel indonésien au travers de ses pratiques du théâtre. Sans oublier notre folklore belge.

**Prix : 25€**

**Prise en charge des personnes :** 10h45 Rèves (rond point) – 10h55 Frasnes-lez-Gosselies (place) 11h05 Villers-Perwin (place) – 11h15 Mellet (terminus) – 11h25 Wayaux (place)

#### Déroulement de la journée :

12h00 : arrivée au restaurant le Croc'Midi – **Menu :** moules ou américain frites & un café  
14h00 / 14h30 : direction vers le musée du carnaval & du masque  
17h : rassemblement pour le retour sur l'entité de les Bons Villers

Votre réservation sera prise en considération lors de votre paiement auprès de Mme Kerckhove C. Maison Multiservices (au dessus du point poste) à Mellet au plus tard le jeudi 1er février.

**Téléphone :** 071 823 172 ou 0471 75 65 69.

### LE 8 FÉVRIER 19H30 À VILLERS-LA-VILLE : LE MIEL SOUS TOUTES LES COULEURS

Après un petit film publicitaire chinois montrant comment le miel est fabriqué, Etienne Bruneau nous parlera de ce produit de la ruche. Il aura à cœur de nous décrire tous les composants que l'on retrouve dans un miel. Pourquoi certains miels ont une cristallisation plus forte, pourquoi certains sont-ils liquides ? Il nous dira également les défauts que certains miels présentent et comment y remédier. Il sera là également pour répondre à toutes vos questions.

La soirée se terminera par une dégustation de différents miels.

Elle s'adresse à tous ceux qui désirent en savoir plus sur ce délicieux nectar.

Rendez-vous donc à la maison communale de Villers-la-Ville le jeudi 8 février à 19h30 rue de Marbais, 37 à 1495 Villers la Ville;

Conférence organisée par le cercle apicole APIVAL asbl en collaboration avec le GAL du pays des 4 bras et des communes des Bons Villers, Villers-la-Ville et Genappe.

### JARDINS OUVERTS 2018

**Faites –vous connaître avant le 15 mai 2018**

**Appel à candidature pour toute personne fière de son jardin et prête à partager sa passion**

Vos trucs et astuces... Vous seriez d'accord d'ouvrir votre jardin : faites-vous connaître!

#### Informations:

Ingrid LAVENDY, Service Environnement  
[environnement@lesbonsvillers.be](mailto:environnement@lesbonsvillers.be) – 071/858.113

**La RÉCRÉ DES DECIBELS**  
FESTIVAL POP ROCK  
10 MARS

ALLIS  
BE 80's  
ABERDEEN  
SEATTLE 90

OUVERTURE 17H30 - DÉBUT DES CONCERTS 18H00

PRIX 13,00 € EN PRÉVENTE - 15,00 € SUR PLACE  
INFOS PRÉVENTES VIA [WWW.RECREDESDECIBELS.BE](http://WWW.RECREDESDECIBELS.BE) ET FACEBOOK

COMPLEXE SPORTIF LES BONS VILLERS  
CHAUSSÉE DE BRUXELLES 551A - 6210 FRASNES-LEZ-GOSSELIES

PS4

La Maison des jeunes «MJ80» de Les Bons Villers propose :

**Tournoi FIFA 2018**

Samedi 17 mars 2018 à 11H  
Maison des jeunes de Mellet

Boissons et barbecue sur place

**GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2018 : BLOQUEZ VOTRE AGENDA ET INSCRIVEZ-VOUS !**

La commune de Les Bons Villers participera à la 4e édition du Grand Nettoyage de Printemps qui se déroulera les **23, 24 et 25 mars 2018** partout en Wallonie !

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps ! Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises... Plus de 73.000 citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps en mars 2017 dans leur commune.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour améliorer votre cadre de vie? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ? Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur [walloniepluspropre.be](http://walloniepluspropre.be) jusqu'au 15 mars 2018 à minuit. Vous recevrez ainsi un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles.

Cette action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 et s'inscrit dans le cadre du Plan wallon déchets-ressources dont le volet propreté publique est mis en œuvre sous le label Wallonie Plus Propre. **Pour plus d'informations :** [www.walloniepluspropre.be-facebook.com/walloniepluspropre](http://www.walloniepluspropre.be-facebook.com/walloniepluspropre)

Partenaire de **VivaLife**

**19ème Saint Patrick's Day**

17 mars 2018

18:00

P.A.F 12€  
Prévente 9€

Complexe de Frasnes Lez Gosselies

ALE  
Mirec

Permanence Emploi **Job**

**Venez rencontrer un conseiller en insertion professionnelle !!!**

Permanences :  
\* ALE - Place de Frasnes 7 à 6210 Frasnes-Lez-Gosselies  
1er et 15 février et 1er, 15 et 29 mars  
\* Maison Multi-services de Mellet - Rue Helsen, 6B à 6211 Mellet  
5 et 19 février et 5 et 19 mars

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 071 823 174

- Accompagnement personnalisé
- Information et Conseil sur votre projet professionnel
- Orientation vers les services adaptés à vos besoins (Coaching, formation, ateliers recherche emploi, ...)

**PROGRAMME DE « CAP SUR LE MONDE » POUR LA SAISON 2017-2018**

Judi 1er février 2018 : Inde Punjab de Jean et Michèle Meurisse

Judi 1er mars 2018 : Shetlands de JC et Nadine Forestier

Judi 19 avril 2018 : Sardaigne de Jean Claude Herma

Ces conférences se donneront au Cercle Paroissial , 1, rue du Caveau à Villers-Perwin à 19 h 30.

Prix plein : 8,50€ la place, senior : 7,50 € la place, jeunes - de 26 ans : 5 € la place

[www.capsurlemonde.eu](http://www.capsurlemonde.eu) Infos : Anne Mathelart au 0499/ 60 66 06 ou 071/85 01 63 (après 18h)



**Les 20, 21, 22, 27, 28 et 29 avril 2018 à Mellet**

**Wéte à twè !**

Cercle St-Joseph Ruelle Gaspard - 6211 MELLET

Les vendredis et samedis rideau à 19h30. Les dimanches à 15h30.

**Réservation obligatoire des places chez :**

Lucien MICHAUX : 071/85.26.79 ou 0474/54.37.59



## DÉCÈS

NOM ET PRÉNOM	DATE DE DÉCÈS	CIMETIÈRE
DESCHAMPS Georgette	19/6/17	F-L-G
PEREMANS Gustaaf	9/7/17	Rèves
WAUTHY Simonne	14/7/17	Mellet
HAENTJENS Lucien	14/7/17	V-P
CASTELLON Viviane	24/7/17	F-L-G
SMEYERS Monique	27/7/17	Rèves
DESTERKE Jules	28/7/17	Mellet
PINCHART Marie	30/7/17	Mellet
DE VRIESE Jacqueline	3/8/17	Rèves
CAPOUET Maurice	14/8/17	Rèves
DE MEULEMEESTER Eliane	23/8/17	Rèves
MARTIN Philippe	26/8/17	V-P
VODERMANS Rosa	12/9/17	Rèves
BONIVERT Philippe	20/9/17	Rèves
DRAGUET Philippe	21/9/17	Rèves
HUBERT Jacques	25/9/17	Mellet
MAEGERMAN Charles	26/9/17	F-L-G
CHAPELLE Thomas	4/10/17	Rèves
SCHOENANERS Anne-Sophie	7/10/17	V-P
BOVERIE André	6/11/17	Mellet
CWIKLA Pierre	7/11/17	Mellet
RAGON Arsène	17/11/17	V-P
DAVID Louise	21/11/17	F-L-G
MICHAUX Alain	22/11/17	F-L-G
FAYT Mariette	25/11/17	Rèves
CHARLIER Yvon	30/11/17	Mellet
DELBRASSINE Constantin	30/11/17	F-L-G
LAGNEAU Paulette	2/12/17	V-P
FRANCS Josée	3/12/17	Mellet
VAN ASTER Georgette	11/12/17	Mellet
VASSONNE Willy	13/12/17	Rèves
BAUDET Armand	18/12/17	F-L-G
TUBIA Giustino	27/12/17	Mellet

## NAISSANCES

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
SOUPART Raphaël	16/06/2017	Rèves
CAUDRON Flore	16/06/2017	V-P
BALANT JOORIS Juliette	25/06/2017	Mellet
MOHATTAB Mélina	28/06/2017	Mellet
BOMBELE AFUNDI MWANA SOMY Rache	29/06/2017	Mellet
VANHAELTER Renzo	29/06/2017	F-L-G
MARLIERE Célestine	2/07/2017	Mellet
DRUETZ Thibault	3/07/2017	F-L-G
BRENNET Léon	6/07/2017	F-L-G
GALMART GIOAN Lucie	7/07/2017	F-L-G
TERLINDEN Alice	13/07/2017	F-L-G
BERTILORENZI Livio	19/07/2017	Rèves
KUMPS Charlie	26/07/2017	Rèves
LECLERCQ Lucas	31/07/2017	F-L-G
VILLERS Arthur	2/08/2017	Mellet
FRAIPONT Robin	4/08/2017	Mellet
VANDERVELDE Marius	11/08/2017	V-P
ALAFAKIS Adrien	22/08/2017	Mellet
CARBONARO Mattia	24/08/2017	Mellet
MALONDA PHAMBU Malia	27/08/2017	F-L-G
LOISEAUX Ignace	31/08/2017	Rèves
LOUVET Lyne	1/09/2017	F-L-G
BAEYENS Alice	2/09/2017	Mellet
HERREGODS ZIMNOCH Hugo	4/09/2017	Rèves
PELS Iris	5/09/2017	Rèves
NDONGO Noura	6/09/2017	F-L-G
PELTIER Marion	9/09/2017	Mellet
BEAUDUIN Charlotte	19/09/2017	Rèves
DOGNIES Naolynn	21/09/2017	Mellet
NASDROVSKY Emma	22/09/2017	Rèves
CLAES Olivia	25/09/2017	V-P
MARLIER Basile	27/09/2017	Rèves
BINON Guilhem	2/10/2017	Mellet
MELON Hanna	11/10/2017	F-L-G
BARY Kenza	17/10/2017	Mellet
ANTHRAYOSE Adil	18/10/2017	Mellet
DE MUNCK Elise	19/10/2017	Mellet
PAUL CAMBIOLO Annia	20/10/2017	Wayaux

## MARIAGES

VANDENHENDE Marceau	26/10/2017	F-L-G
GNAO Kelyah	27/10/2017	F-L-G
TOURNIER Lyah	2/11/2017	Mellet
RAULIER Apolline	9/11/2017	Mellet
QUINET Matthew	14/11/2017	F-L-G
DE SPIEGELEER Eline	18/11/2017	Rèves
VAN LANDSCHOOT Emile	27/11/2017	Rèves
GNAMBA Molly	3/12/2017	F-L-G
BULLMAN Elliott	5/12/2017	Mellet
VERGEYLEN Zayed	6/12/2018	F-L-G
LOSSEAU Jules	17/12/2018	Mellet
MARTIN MUNOZ Lola	21/12/2018	Mellet
MARCHAND Tanaïs	22/12/2018	Rèves

NOM ET PRÉNOM DES MARIÉS	DATE
Davaux Valentin et Amant Emeline	01/07/2017
Vanhaekendover Erwin et Ramelot Amélie	07/07/2017
Vandendriessche Nico et Danneels Julie	08/07/2017
Suzan Delphine et Rossi Valerio	08/07/2017
Haesevoets José et Renaux Marie	15/07/2017
Cowez François et Volon Amélie	14/08/2017
De Roeck Renaud et Weets Charlotte	26/08/2017
Jacobs Florence et Hennecker Corentin	02/09/2017
Dumont Aurélie et De Greve Adrian	16/09/2017
Minet Pierre et Decock Amélie	23/09/2017
Dubois Virginie et Desmarescaux Charles-Olivier	23/09/2017
Lagneaux Daniel et Juvyns Patricia	23/09/2017
Poty Francis et Delcroix Anne	13/10/2017
Jomaux Pierre et Delfosse Stéphanie	18/11/2017

### NOTE:

La loi du 14 janvier 2013 concernant la simplification administrative est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2013. A partir de cette date, un décès n'est plus acté qu'à la commune du lieu où le décès s'est produit. Selon les cas, cette information à la commune de résidence du défunt peut prendre un certain temps. Une des conséquences est que notre Administration, au moment de la rédaction du Bulletin, n'est plus en mesure de déterminer exactement la liste exhaustive des citoyens bonvillerois décédés.

Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément et vous remercions de votre compréhension. A l'avenir, le Carnet des décès se limitera à la liste non exhaustive des personnes dont la dépouille ou les cendres se trouvent dans les cimetières de notre entité.




**Votre AD Delhaize de Frasnes-Lez-Gosselies se refait une santé!**

Fermeture jusqu'au 7 Mars 2018 pour rénovation et agrandissement.  
Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir dès **le Jeudi 8 Mars 2018**.

**AD Delhaize Frasnes-Lez-Gosselies**

Chaussée de Bruxelles, 527  
6210 – Les Bons Villers (Frasnes-Lez-Gosselies).

☎ 071/85 40 24

Suivez-nous sur 

<https://adfrasneslezgosselies.be>





**NOUVEAUTÉ 2018**

# Plus belle la vie au Château de Collonges

Votre lieu de résidence :

## LE CHÂTEAU DE COLLONGES

Situé à 40 km de Valence, au cœur des régions viticoles des Côtes-du-Rhône, voisin du département de l'Ardèche et du Vercors, le château est blotti au cœur de la Drôme des collines dans le pittoresque village de Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Mélange subtil de la Provence et des Alpes, le climat de la Drôme est caractérisé par sa douceur de vivre. Le domaine offre tout le confort nécessaire pour un séjour de qualité.



## Balade estivale en Drôme



**Le Collège communal de l'entité de « Les Bons Villers » a le plaisir de vous proposer un séjour dans le sud de la France, du 16 au 23 août 2018, spécialement conçu pour les Aînés de l'entité et leur famille.**

- 16/08** : Voyage de jour en car *Les Bons Villers / Saint-Donat-sur-l'Herbasse*.
- 17/08** : Découverte en train à vapeur des magnifiques Gorges du Doux en Ardèche.
- 18/08** : Dégustation de vins régionaux, excursion en bateau à roue sur l'Isère et visite guidée du *Jardin des Fontaines Pétrifiantes* à la Sône.
- 19/08** : Journée de villégiature au Château de Collonges.
- 20/08** : Découverte de *La Grotte Chauvet*, patrimoine mondial de l'UNESCO. A la Ferme Théâtre de Lablachère, spectacle de Jean-Marc Moutet, dans le rôle de Jean Ferrat.
- 21/08** : Visite guidée de *La Grotte de Choranche* dans le Massif du Vercors.
- 22/08** : Balade commentée dans le petit train des vignes au cœur du vignoble de Tain l'Hermitage.
- 23/08** : Voyage de jour en car *Saint-Donat-sur-l'Herbasse / Les Bons Villers*.

Organisation :  
ASBL International Hainaut Tourisme



Une asbl de  
la Province de Hainaut Licence A1976

**Ce magnifique séjour vous est proposé au prix de 659 € par personne tout compris, enfant jusque 12 ans : 479 €.**  
Programme détaillé et bulletin d'inscription disponibles à la Cellule « Cohésion sociale » place de Frasnes, 1 à 6210 LES BONS VILLERS, ou sur simple demande auprès de l'ASBL INTERNATIONAL HAINAUT TOURISME au 071/86.66.60

Note à l'attention du lecteur : les articles et informations paraissant dans le bulletin d'information communal et transmises par différents auteurs relèvent de leur responsabilité, tant dans leur présentation que dans le contenu rédactionnel.

Réalisation, mise en page & graphisme : Max - maxime.giambattista@lesbonsvillers.be  
Editeur responsable : Collège communal - Place de Frasnes, 1 - 6210 Les Bons Villers